

Intitule ANTICIPER LA CLÔTURE DES COMPTES

Vous trouvez que les comptes annuels de vos établissements tardent à sortir : vous souhaitez que l'information financière de l'année précédente puisse être disponible et exploitable dès janvier ? Vous cherchez des solutions pour que votre service comptable ne soit plus embolisé durant les 4 premiers mois de l'année ? L'arrivée des EPRD et les Rapports infra-annuels va également obliger votre (vos) établissements à produire des situations comptables intermédiaires plus rapidement.

Objectifs

Cette formation vous permettra de lancer cette dynamique interne :

- ◆ Acquérir et maîtriser les points complexes comptables liés au secteur social et médico-social
- ◆ Mettre en place le guide d'arrêté des comptes efficient
- ◆ D'identifier et lever les obstacles qui freinent la production rapide des comptes annuels ou des situations intermédiaires
- ◆ De mettre en place un processus continu et opérationnel d'amélioration des délais de clôture de vos comptes

Pré-requis : aucun prérequis spécifique

Programme

1. LES COMPTES ANNUELS

- Les principes comptables généraux,
- Les obligations comptables de l'établissement,
- Les obligations comptables de l'association gestionnaire ;

2. LES SPECIFICITES DU SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

- Les provisions : charges de personnel, congés payés, RTT, etc,
- Les intercos et les comptes de liaison,
- L'affectation du résultat et des réserves,
- Les plus-values et moins-values d'actif,
- Les subventions,
- Le financement des investissements et du besoin en fonds de roulement ;

3. LA DÉMARCHÉ GÉNÉRALE D'ACCÉLÉRATION DE CLÔTURE

- Mettre en place une démarche de réduction des délais : prérequis, se mettre en mode projet, la revue des procédures de contrôle interne, la revue du système d'information,
- Phase de diagnostic des processus comptables : comment est alimentée la comptabilité en amont, comment est organisée la fonction comptable,
- Définir les procédures et les moyens pour permettre une gestion plus rapide des flux d'information : identifier les zones d'inefficience,
- Méthodologie,
- Identifier les informations nécessaires par grand cycle comptable
- Décrire les informations nécessaires à chaque tâche,
- Elaborer un nouveau planning d'arrêté des comptes ;

4. LE SUPPORT MÉTHODOLOGIQUE

- Identifier, pour chaque cycle de comptes, les obstacles qui freinent leur révision rapide, un focus sur les comptes spécifiques du médico-social,
- Définir l'objectif de révision de chaque cycle de comptes, les risques spécifiques, les moyens à mettre en œuvre, la documentation,
- Prendre en main les feuilles de travail spécialisées pour le secteur ESMS, documenter l'historique, maîtriser les contrôles,
- Travaux du Siège : élaboration des comptes combinés et formalisation de l'annexe des comptes annuels (contenu, outil méthodologique).

Date

11 octobre 2018

Lieu

Besançon ou Dijon

Durée

1 jour – 7 heures

Tarifs (*)

280 € (Adhérent)

360 € (Non-Adhérent)

Public

Directeur général, directeur d'établissement, responsables comptables et financiers d'associations et leurs collaborateurs

Méthodes et moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

Apports théoriques, notionnels et méthodologiques illustrés par des exemples pratiques ; Etude de cas concrets avec les participants ; Remise aux stagiaires des supports pédagogiques et d'un dossier documentaire. Vidéoprojection

Modalités d'évaluation de la formation

Attestations individuelles de formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid
Elaboration d'un bilan de stage

Modalités de sanction de l'action de formation

Emergement par demi-journée
Attestations individuelles de formation

Intervenant

Philippe ROBERT

Expert comptable spécialisé en comptabilité associative du secteur social et médico-social

(*) : Tarifs TTC, Hors frais de restauration. Une participation gratuite pour tout administrateur d'association accompagnant un stagiaire salarié de la structure (dans la limite des places disponibles)